

SOLLICITER UN PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION

LA LOI DU 13 AVRIL 2016 A POUR OBJECTIF DE RENFORCER ET D'AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, NOTAMMENT EN CRÉANT UN PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION ET D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE, PROPOSÉ À TOUTES VICTIMES DE LA PROSTITUTION, DU PROXÉNÉTISME ET DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE.

CE PARCOURS DE SORTIE EST DÉFINI EN FONCTION DE L'ÉVALUATION DE SES BESOINS SANITAIRES, PROFESSIONNELS ET SOCIAUX, AFIN DE LUI PERMETTRE D'ACCÉDER À DES ALTERNATIVES À LA PROSTITUTION. IL EST ÉLABORÉ ET MIS EN OEUVRE, EN ACCORD AVEC LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, PAR UNE DES 4 ASSOCIATIONS AGRÉÉES DANS LE DÉPARTEMENT.

TOUTE DEMANDE DE MISE EN OEUVRE D'UN PARCOURS DE SORTIE FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION DU PRÉFET, APRÈS AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE.

IL EST PROPOSÉ SUR UNE DURÉE DE 6 MOIS, RENOVELABLE, SANS QUE SA DURÉE TOTALE N'EXCÈDE 24 MOIS.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATIONS DES PERSONNES PROSTITUEES INFORMATION SUR LES PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION



CONTEXTE ET CADRE LEGISLATIF

LA LOI DU 13 AVRIL 2016 VISANT À RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL ET À ACCOMPAGNER LES PERSONNES PROSTITUÉES INSTAURE UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXÉNÉTISME ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE. CETTE LOI AFFIRME L'ENGAGEMENT ABOLITIONNISTE DE LA FRANCE, CRÉE UNE INFRACTION DE RECOURS À LA PROSTITUTION POUR LES CLIENTS (1500 €), DÉPÉNALISE LES PERSONNES PROSTITUÉES EN LEUR PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION. LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION FIGURENT DANS LE 5ÈME PLAN INTERMINISTÉRIEL DE LUTTE CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (2017-2019).

CONTACTS DES STRUCTURES

ASSOCIATION SAMU SOCIAL DE L'OISE :

ACCUEIL DE JOUR ENTR'ELLES BEAUVAIS : **09 83 94 91 44**
ACCUEIL DE JOUR ENTR'ELLES COMPIÈGNE : **09 81 29 00 48**

ASSOCIATION SATO PICARDIE

« LE RELAIS » SATO-PICARDIE
1 RUE DES DÉPORTÉS
60160 MONTATAIRE
TÉLÉPHONE : **03.44.27.46.84**
COURRIEL : SATO-RELAIS@WANADOO.FR

FONDATION DIACONNESSES DE REUILLY

TÉLÉPHONE : **03.44.51.14.54**
COURRIEL : HU.CEC@FONDATIONDIACONNESSES.ORG

ORIENTATIONS VERS UNE STRUCTURE D'HEBERGEMENT SIAO115

HÉBERGEMENTS PROPOSÉS DANS DES STRUCTURES PARTENAIRES AGRÉÉES DE L'OISE :

- ASSOCIATION ADARS -

- ASSOCIATION SAMU SOCIAL DE L'OISE -

- FONDATION DIACONNESSES DE REUILLY -

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL PROPOSE DANS LE DEPARTEMENT DE L'OISE

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL EST PROPOSÉ PAR LES ASSOCIATIONS AGRÉÉES.
L'ORIENTATION ET LA PRISE EN CHARGE SERA ADAPTÉE EN FONCTION DE LA SITUATION.

- **ACCÈS AUX DROITS** (OUVERTURE DES DROITS, AME, CMU, DOMICILIATION ETC) ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE.
- **ACCÈS À LA SANTÉ** (CONSULTATIONS, ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE, SANTÉ SEXUELLE, ADDICTIONS).
- **ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION** (FORMATIONS, ALPHABÉTISATION, ACCÈS À L'EMPLOI).
- **ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ.**
- **ELOIGNEMENT ET PROTECTION DES VICTIMES.**